



PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2010
Renforcement des capacités Nationales pour la gestion de la biodiversité

Pays : Niger

Effets UNDAF poursuivis

L'effet poursuivi UNDAF est le suivant : d'ici 2013, les populations vulnérables améliorent leur sécurité alimentaire, contribuent à la gestion durable des ressources naturelles et diversifient leurs sources de revenu.

Effets du Programme Pays 2009-2013

L'effet du Programme Pays 2009-2013 est le suivant : les populations participent à la préservation durable de l'environnement et des ressources naturelles, y compris l'eau.

Résultats attendus du CPAP 2009-2013

Les résultats attendus du CPAP-2009-2013 sont les suivants :

- (i) une stratégie nationale et un plan d'action pour la conservation et la valorisation de la faune sont élaborés ;
- (ii) les rapports nationaux sur la biodiversité sont élaborés ;
- (iii) la mise en œuvre du PCSS soutient l'intégrité des écosystèmes et favorisent l'amélioration des conditions de vie des populations dans les aires protégées de l'Air-Ténéré-Termit-Tadress-Gadabéji.

Agent d'exécution

Le PTA 2010 « Gestion durable de la biodiversité » sera exécuté par le Ministère de l'Eau, de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification (MEE/LCD).

Partenaires de réalisation

Le PTA 2010 sera réalisé en collaboration avec le Secrétariat exécutif du Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable, les membres des commissions techniques spécialisées notamment la Commission Nationale sur la Diversité Biologique(CTDB) et le Comité National sur la Biosécurité. Aussi, dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Projet Corridor de faune du Sahara et du Sahel (PCNSS- Termit-Tadress-Gadabéji), un partenariat sera développé avec le FEM, l'Université Abdou Moumouni de Niamey, l'Institut National de Recherches Agronomiques du Niger et les partenaires présents sur le terrain, notamment : Vision Mondial, la Coopération Belge, ONG AREN, Care International, etc.

RESUME

Le Niger est confronté à une situation environnementale précaire du fait de l'ampleur des défis liés à la dégradation des ressources naturelles, la perte de biodiversité, ainsi que les effets des changements climatiques. Afin d'apporter une réponse structurée à ces défis, et partant des stratégies antérieures (stratégie nationale et plan d'action sur la biodiversité par exemple), le Niger a défini sa stratégie environnementale à travers le Plan d'Action de la Stratégie de Développement Rural (SDR).

En accord avec le Gouvernement et les autres PTF, le PNUD assure le rôle de chef de file des programmes 10 et 13 et du sous programme 4.4 de la SDR. Le programme 10 de la SDR relatif à la préservation de l'environnement vise la réduction de la pression sur les ressources forestières, l'extension de la conservation de la diversité biologique, le suivi écologique et la réalisation d'études d'impact pour améliorer les pratiques. C'est dans ce cadre que les interventions du Programme de Pays 2009-13 dans le domaine environnemental ont retenu comme objectif de contribuer au renforcement des capacités des acteurs nationaux pour la valorisation et la gestion durable de la biodiversité.

Ainsi, le PTA 2010 vise comme objectifs à : (i) Mobiliser l'expertise technique pour élaborer la stratégie nationale et le plan d'action pour la conservation et la valorisation de la faune, ainsi que la finalisation de la formulation du Projet Corridor de la Faune Sahélo-Saharienne ; (ii) appuyer le Niger pour élaborer et diffuser les rapports nationaux sur la biodiversité.

Pour atteindre ces objectifs, les principales actions planifiées s'articulent autour de :

- Soutien aux institutions nationales dans l'élaboration de la stratégie nationale et du plan d'action pour la conservation et la valorisation de la faune et la formulation du Projet Corridor de la Faune du Sahara et du Sahel;
- Soutien au suivi et à la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique en vue de préparer les rapports nationaux
- La formulation du projet Corridor de la faune du Sahara et du Sahel ;

Le PTA 2010 « Gestion durable de la biodiversité » sera exécuté par le MEE/LCD. Le budget global s'élève à 292.000\$, alloués par le PNUD.

Période couverte : Janvier-Décembre 2010

Composante du Programme Pays : Programme 3 :
Le renforcement des capacités pour la gestion durable des ressources naturelles

Titre de l'intervention : Gestion durable de la biodiversité

Code Budgétaire : 00070891

Budget estimatif : 292.000 US\$

Ressources allouées : 292.000 \$

- PNUD : 292.000 US\$
- Gouvernement : Contribution en nature

Approuvé (Pour l'Agent d'exécution) :

Général de Brigade ABDQU KAZA, Ministre de l'Eau, de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification

Approuvé (Pour le PNUD) :

KHARDIATA LO N'DIAYE
Représentant Résident du PNUD

Section narrative du Plan de Travail Annuel (PTA) 2010

I. Articulation avec la SDRP et le Plan Stratégique du PNUD 2008-11

En matière de gestion durable des ressources naturelles et de préservation de l'environnement, le Niger est en prise avec une situation environnementale précaire du fait de l'ampleur des défis liés à la dégradation des terres, la préservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources en terres et en eaux, et les capacités limitées à faire face aux défis émergents des effets des changements climatiques. Afin d'apporter une réponse structurée à ces défis, le Niger a défini sa stratégie environnementale dans son Plan d'Action de la Stratégie de Développement Rural (SDR) du Niger à travers 4 programmes : (i) le programme² relatif à la gouvernance locale des ressources naturelles qui vise la valorisation et la gestion durable des ressources naturelles à travers l'amélioration du niveau de connaissance, de gestion et de protection des ressources en eau et des autres ressources naturelles (forêts, faune, flore, plans et ressources pastorales) et la sécurisation du capital foncier rural. La gestion intégrée des ressources en eau et le développement de la base de données IRH/SIGNER/NT font également partie intégrante de ce programme ; (ii) le sous-programme 4.4 relatif à l'électrification rurale, dont l'objectif est de réduire la facture en bois-énergie par la promotion des énergies renouvelables en milieu rural ; (iii) le programme 10 relatif à la préservation de l'environnement qui vise la réduction de la pression sur les ressources forestières, l'extension de la conservation de la diversité biologique, le suivi écologique et la réalisation d'études d'impact pour améliorer les pratiques ; (iv) le programme 13 portant sur la restauration des terres et le reboisement qui vise à inverser la tendance à la dégradation généralisée des terres et du couvert végétal.

En ce qui concerne la biodiversité, les écosystèmes nigériens, bien que fragiles, renferment encore une biodiversité riche et variée. Mais force est de constater que des menaces sérieuses défavorables à une gestion durable pèsent sur ce patrimoine. Il s'agit notamment de l'absence d'un plan d'aménagement et de gestion des aires protégées et de l'insuffisance des ressources financière, matérielles et humaines rendant difficile le contrôle et la gestion de ressources fauniques. A titre d'exemple, le parc du W créé depuis 1954 est confronté à des phénomènes de dégradation et d'exploitation incontrôlée (braconnage, pâturage illégal, coupe du bois, feux de brousse, l'empiétement agricole etc.) ; la Réserve Naturelle Nationale de l'Aïr du Ténéré (l'une des plus vastes réserves du monde) est inscrite depuis 1992 par l'UNESCO sur la liste du patrimoine mondial en péril. Les autres réserves (Gadabédji, Dosso etc..) et les zones adjacentes sont généralement menacées d'une dégradation poussée et de l'extension du front agricole.

Le présent plan de travail annuel qui s'intègre dans la mise en œuvre du programme 10 du Plan d'Action de la SDR vise comme objectifs à : (i) Mobiliser l'expertise technique pour élaborer la stratégie nationale et le plan d'action pour la conservation et la valorisation de la faune ainsi que pour la finalisation de la formulation du Projet Corridor de la Faune Sahélo-Saharienne ; (ii) appuyer le Niger pour élaborer et diffuser les rapports nationaux sur la biodiversité.

A l'évidence, ces objectifs s'inscrivent parfaitement dans le cadre du Programme de Pays 2009-13 du PNUD, dont l'objectif dans le domaine de l'environnement est de contribuer au renforcement des capacités des acteurs nationaux pour la valorisation et la gestion durable de la biodiversité.

II. Zones d'intervention et groupes cibles du PTA

Les groupes cibles de ce PTA sont le Ministère de l'Eau, de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification (MEE/LCD) qui assure la maîtrise d'ouvrage et est maître d'œuvre des interventions dans le domaine de la préservation de la biodiversité en étroite collaboration avec certaines institutions spécialisées ou des prestataires de services telles que le Conseil National de l'Environnement pour un

Développement Durable, les membres des commissions techniques spécialisées notamment la Commission Nationale sur la Diversité Biologique, le Comité National sur la Biosécurité, l'Université Abdou Moumouni de Niamey, l'Institut National

de Recherches Agronomiques du Niger) et les partenaires présents sur le terrain notamment Vision Mondial, la Coopération Belge, ONG AREN, Care International, etc..

Les zones concernées par le présent PTA sont celles abritant les aires protégées, notamment la zone Sahélo- Saharienne (projet Corridor), les zones à haut potentiel faunique (zone girafe, Ayorou, Baban-Rafi, etc.), les zones humides et la zone Soudanienne (Parc W et périphéries).

III. Objectifs poursuivis à travers le PTA

Ce PTA 2010 pour la gestion durable de la biodiversité vise d'une manière générale le renforcement des capacités des acteurs concernés, pour la valorisation et la gestion durable de la biodiversité. Plus spécifiquement, les objectifs poursuivis sont :

- (i) Mobiliser l'expertise technique pour élaborer la stratégie nationale et le plan d'action pour la conservation et la valorisation de la faune ainsi que pour la finalisation de la formulation du Projet Corridor de la Faune Sahélo-Saharienne ;
- (ii) appuyer le Niger pour élaborer et diffuser les rapports nationaux sur la biodiversité.

IV. Stratégies de mise en œuvre

La stratégie de mise en œuvre du PTA sera articulée autour des axes suivants:

- (i) Un accompagnement en expertise et appui technique sera apporté au Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre la Désertification pour soutenir la réalisation des objectifs poursuivis ;
- (ii) Le PNUD assurera le plaidoyer et les négociations avec les différents acteurs pour la mobilisation de financement et peut également fournir des renseignements au sujet de l'état des effets ;
- (iii) Le Ministère de l'Eau, de l'Environnement et de la Lutte contre la Désertification travaillera en étroite collaboration avec le CNEDD, les membres des commissions techniques spécialisées notamment la Commission Nationale sur la Diversité Biologique et le Comité National sur la Biosécurité.
- (iv) Le MEE/LCD fera appel à tout prestataire de service en cas de besoin.

V. Activités réalisées dans le cadre du PTA 2009

- ✓ Mise à jour de la stratégie nationale et le plan d'action sur la biodiversité dans le contexte du plan d'action de la SDR ;
- ✓ Parachèvement du processus d'élaboration de la stratégie de conservation des dernières girafes de l'Afrique de l'Ouest ;
- ✓ Constitution d'une coalition pour le développement de l'écotourisme dans la «destination fleuve » (PMF, SNV, PNUD, Africa 70, MTA, Office National du Tourisme, MEE/LCD) ;
- ✓ Réalisation d'une étude sur les contraintes et opportunités de développement de l'écotourisme dans et autour du parc du W ;

- ✓ Organisation des ateliers régionaux de vulgarisation du 4ème rapport sur la diversité biologique ;
- ✓ Participation du Niger aux conférences et rencontres régionales et internationales sur la diversité biologique et restitution des conclusions ;
- ✓ Mise à jour du Site Web du Centre d'Echange d'Information (CHM) sur la diversité biologique.

VI. Principales activités pour 2010

Au cours de l'année 2010, et selon les objectifs spécifiques poursuivis par le PTA, les activités à développer sont les suivantes :

- ✓ Etudes complémentaires et élaboration des plans de gestion de 2 sites RAMSAR ;
- ✓ Finalisation et validation du document de stratégie sur la conservation de l'éléphant au Niger ;
- ✓ Réalisation d'un état des lieux de la réserve de Faune de Dosso et élaboration d'une stratégie de conservation ;
- ✓ Soutien au cadre de concertation de la coalition pour le développement de l'écotourisme dans la « destination fleuve » :
- ✓ Appui technique à la gestion du PTA ;
- ✓ Préparation, participation du Niger aux conférences et rencontres régionales et internationales sur la diversité biologique et autres conventions sœurs et restitution des conclusions ;
- ✓ Mise à jour du Site Web du Centre d'Echange d'Information (CHM) sur la diversité biologique et renforcement de capacités des contributeurs du site ;
- ✓ Financement des réunions des commissions nationales sur la diversité biologique et Développement Durable ;
- ✓ Célébration des journées nationales et internationales (Diversité biologique, Ramsar et journée porte ouverte Parc W) et année de la biodiversité(2010) ;
- ✓ Finalisation du Prodoc Corridor .

VII. Résultats attendus du PTA en référence au CPAP

Les résultats attendus au terme de la mise en œuvre du PTA sont les suivants :

- (i) Le Niger est soutenu dans l'élaboration de la stratégie nationale et du plan d'action pour la conservation et la valorisation de la faune;
- (ii) Le Niger est soutenu dans l'élaboration et la diffusion des rapports nationaux sur la biodiversité ;
- (iii) Le Niger est soutenu dans la formulation et la mise en œuvre du PCSS.

VIII. Mécanismes de suivi évaluation

- (i) L'agent d'exécution du programme sera le Ministère de l'Eau, de l'Environnement et de la Lutte contre la Désertification. Dans le cadre du suivi de ce programme, il fournira des informations techniques sur l'effet et la situation en matière de développement, l'efficacité de la stratégie d'application et la manière dont les produits sont exécutés. Des réunions seront organisées avec les parties prenantes telles que les comités de pilotage dans le but de valider certains documents du PTA, d'échanger sur ces informations et de convenir de façon consensuelle et dynamique sur

les orientations à prendre en cas de besoin pour une meilleure exécution des activités du programme. Des rapports seront faits à cet effet;

- (ii) A la fin de chaque trimestre, un rapport technique d'exécution et un rapport financier seront élaborés et transmis au PNUD qui fournira un appui technique pour l'évaluation et le suivi et peut également fournir des renseignements au sujet de l'état des effets. De même à la fin de l'année 2010, un rapport annuel sera élaboré.

Plan de travail annuel : Gestion durable de la biodiversité

Année 2010

Domaine Coopération :	Développement durable, Environnement et sécurité alimentaire
Programme :	Programme 3 : Renforcement des capacités pour la gestion durable des ressources naturelles
Objectif National SDRP:	Promotion d'une gouvernance de qualité et mise en œuvre efficace de la SDRP
Effet UNDAF :	D'ici 2013, les populations vulnérables améliorent leur sécurité alimentaire, contribuent à la gestion durable des ressources naturelles et diversifient leurs sources de revenu
Effet escompté PP :	les populations participent à la préservation durable de l'environnement et des ressources naturelles, y compris l'eau
Situation référence au démarrage (2009) :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La situation environnementale du Niger est précaire du fait de l'ampleur des défis liés à la dégradation des terres et la fragilité des écosystèmes; ▪ Le Niger a défini une stratégie environnementale dans la SDR à travers quatre (04) programmes : (i) gouvernance locale des ressources naturelles, (ii) préservation de l'environnement, (iii) restauration des terres et reboisement (iv) électrification rurale. ▪ Mise en œuvre d'une première série d'actions prioritaires de la stratégie nationale et du plan d'action sur la biodiversité actualisés

Résultats attendus du CPAP	Activités planifiées	Cible 2010	CHRONOGRAMME				PARTIE RESPONSABLE	Source de fonds	BUDGET PLANIFIÉ	
			T1	T2	T3	T4			Description	Montant \$
Une stratégie nationale et un plan d'action pour la conservation et la valorisation de la faune sont élaborés	Etudes complémentaires et élaboration des plans de gestion des zones humides	Les documents de base de la stratégie nationale pour la conservation et la valorisation de la faune sont élaborés						71300 Consultant nationaux	10400	
								71600 Frais de déplacement	4800	
								74500 Frais divers	1000	
				x				74200 Frais de reproduction	1200	
								73100 Location salle	400	
								72500 Fourniture	1000	
						73400 Entretien/maintenance	1200			

Finalisation et validation du document de stratégie sur la conservation de l'éléphant au Niger									Total activité	20000
									71300 Consultant nationaux	2000
									71600 Frais de déplacements	2000
									74200 Frais de reproduction	500
									71300 Personnes ressources	400
				x					74500 Frais divers	700
									73100 Location salle	200
									72500 Fourniture	450
									73400 Carburant et entretien	750
									Total activité	7000
Etat des lieux de la réserve de Faune de Dosso et réalisation d'un film documentaire.									71300 Consultant nationaux	10400
									71600 Frais de déplacements	6000
									74200 Frais de reproduction	4200
									71300 Personnes ressources	3000
									74500 Frais divers	2400
				x					73100 Location salle	1000
									72500 Fourniture	1000
									74500 Communication	1000
									73400 Carburant et entretien	2000
									72100 Contrat de service	4000
Soutien au cadre de concertation de la coalition pour le développement de l'écotourisme dans la « destination fleuve » (PMF, SNV, PNUD, Africa 70, MTA, Office National du Tourisme, Ministère de l'Hydraulique et ME/LCD)									Total activité	35000
									71600 Frais de déplacements	700
									74200 Frais de reproduction	1500
									74500 Frais divers	1700
				x					72500 Fourniture	400
									71300 Personnes ressources	700
									Total activité	5000

										74100 Expert suivi évaluation	24400		
										71400 gestionnaire	22500		
										71400 Assistante administrative	12200		
										71400 Chauffeurs	4500		
										71400 Personnel local	3600		
										74500 Vignette assurance	1000		
										72500 Equipements	3000		
										72500 Fourniture	2800		
										73400 Entretien/maintenance	5200		
										73405 Produit d'entretien	1300		
										71600 Frais de déplacement	2100		
										73100 Communication	1300		
										74500 Frais divers	300		
										74200 Frais de reproduction	800		
										Total activité	85000		
										Total	152000		
										Sous total 1			
Les rapports nationaux sur la biodiversité sont élaborés	Organisation des réunions des commissions nationales sur la diversité biologique et Développement Durable	Préparation, participation du Niger aux conférences et rencontres régionales et internationales sur la diversité	La SNPA/DB et les thématiques majeures se rapportant à la biodiversité sont vulgarisées auprès des acteurs de terrains, des parlementaires et des décideurs	La participation du Niger aux conférences et rencontres régionales et internationales sur la	x	x	x	x	x	SE/CNEDD MEE/LCD	PNUD	71600 Frais de déplacements	700
												74200 Frais de reproduction	1500
												74500 Frais divers	1700
												72500 Fourniture	500
												71300 Personnes ressources	600
												Total activité	5000
												71600 Perdiem	18500
												71600 billet d'avion	10200
												72100 Contrat de servive	1300
												Total activité	30000

